

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Le lycée *Petits papiers et grandes histoires* *du Parc*

Nombreux sont ceux qui sont passés par le lycée du Parc, pour y étudier ou y travailler, et chacun y a laissé une trace, à sa façon. Les archives du lycée en sont le témoin ; elles se font à la fois l'histoire d'un lieu et la mémoire des petits et grands événements qui ont rythmé la vie de cet établissement.

A part quelques documents versés aux Archives départementales du Rhône en 1971, les archives du lycée du Parc auraient, selon la légende, été brûlées par les Allemands qui occupaient les lieux pendant la seconde guerre mondiale. Mais en 1998, une pièce remplie d'archives rangées dans des cageots à légumes est découverte fortuitement au lycée à l'occasion de travaux. Elles auraient sans doute été détruites sans l'intervention de professeurs qui prennent en main leur sauvegarde. En 2004, les nombreux documents sont finalement versés aux Archives départementales, qui en assurent désormais la conservation.

Dossiers de personnel, procès-verbaux de conseils d'administration et de discipline, rapports, photographies, correspondances sont autant de documents qu'il a alors fallu classer et étudier. Au total, les archives du lycée du Parc représentent 40 mètres linéaires, répartis dans deux ensembles : 1 T 2341-2639 et 3919 W 1-655. Un instrument de recherche permet aujourd'hui de s'orienter dans ce fonds important, l'un des plus complets de l'enseignement dans le Rhône.

Cette exposition est ainsi l'occasion de revenir sur l'histoire du deuxième plus ancien lycée de Lyon. Sa construction, son organisation, la vie scolaire ou encore la gestion du lycée pendant les guerres sont autant de thèmes à découvrir ou à redécouvrir par les documents d'archives.



Exposition réalisée par les Archives départementales du Rhône, avec le soutien de M. Hiver, proviseur du lycée du Parc.

Conception : Laetitia Olivier - Michèle Torres

Impression : PICTO

Contact : Archives départementales du Rhône
Action culturelle et communication
laetitia.olivier@rhone.fr

ARCHIVES

Le petit monde du lycée du Parc

Autour des élèves gravitent au lycée des métiers divers, concourant tous à assurer la bonne marche de l'établissement. Bien sûr, **le proviseur** porte la direction du lycée, secondé par **le censeur** qui lui rend compte de l'exécution des ordres et le renseigne sur le travail accompli pendant la semaine.

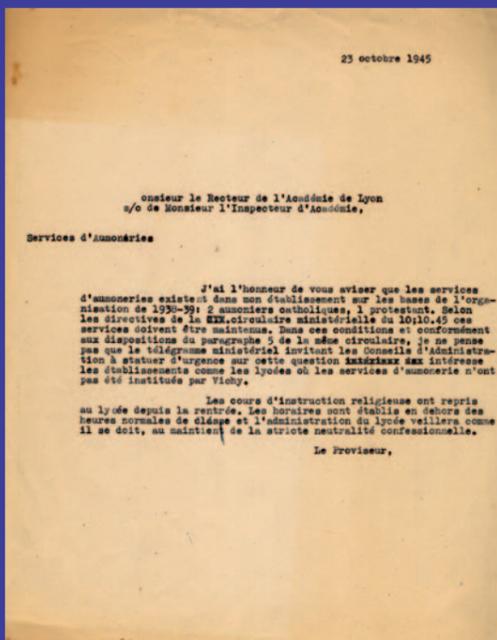
Photographie des censeurs à l'occasion du congrès, avril 1931, 1 T 2634-n°104, © Tourte et Petitin



Et que serait le lycée sans la présence **des professeurs** ? Nommés par le ministre de l'Instruction publique (actuellement Éducation nationale), ils sont 66 au lycée du Parc en 1938, enseignant quantité de matières diverses et variées.



Photographie des professeurs entre 1920 et 1939, 1 T 2639-n°223, © Tourte et Petitin



Mais le lycée du Parc, c'est aussi une intendance, un économiste, des documentalistes, des infirmières, des cuisiniers, des assistants de langue, des maîtres d'internat et des répétiteurs, un aumônier...

Notes sur les services d'aumônerie au lycée, 1945, 3919 W 133

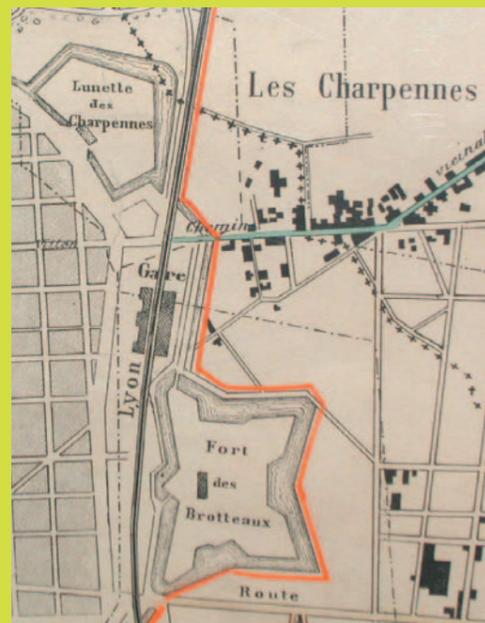


1919 : enfin 23 750 m² de plus pour les élèves lyonnais

La création du lycée du Parc est à elle seule une histoire à rebondissements.

Tout commence en 1884, quand le docteur Gailleton, maire de Lyon, propose la construction d'un second lycée de garçons dans le quartier des Brotteaux. Plus spacieux que le lycée Ampère devenu trop petit, le nouveau lycée est destiné à accueillir les élèves de la rive gauche, qui représente environ la moitié de la population de Lyon. La construction est prévue sur l'ancienne lunette des Charpennes, déclassée avec l'enceinte en 1884. Louis Rogniat, architecte du département du Rhône, est désigné en 1899 pour la réalisation. Mais les priorités diffèrent avec le changement de municipalité et la ville renonce au second lycée en 1904.

C'est Édouard Herriot qui relance le projet en 1906, à la suite d'une pétition des habitants de la rive gauche, et le mène à terme.



C'est sur l'emplacement de l'enceinte de 1831, et plus particulièrement sur la lunette des Charpennes, qu'est construit le lycée du Parc. Plan de la commune de Lyon, 1866, 1 PL2

« **Le nouveau lycée est mon œuvre ; j'y tiens plus que personne** » Édouard Herriot (1872-1957).

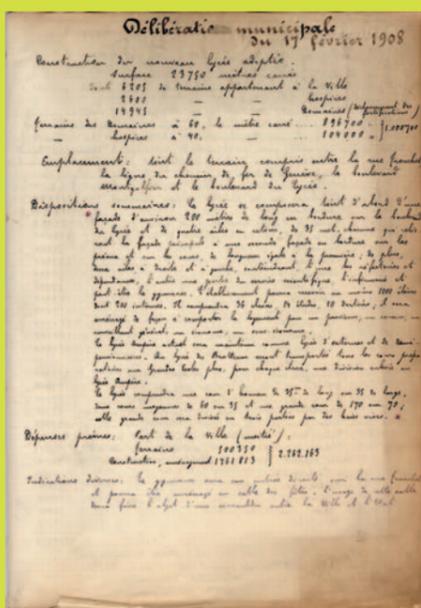
Reçu en 1891 à l'École normale supérieure, Édouard Herriot est agrégé de Lettres en 1893. Il est nommé professeur de rhétorique dès 1896 au lycée Ampère à Lyon, puis, fort de son succès, professeur de la nouvelle classe de rhétorique supérieure. C'est la première fois qu'est organisée en province la préparation à l'École normale supérieure. En 1905, Édouard Herriot devient maître de conférences à l'université de Lyon et maire de la ville, et ce pendant plus de 50 ans. Il sera également sénateur du Rhône en 1912, ministre et président du Conseil à plusieurs reprises.



Octobre 1913 : le lycée est achevé mais, contre toute attente, la rentrée des classes ne voit **aucun élève**. Les crédits de fonctionnement auraient été oubliés dans le budget de l'Instruction publique... Complètement vide, l'établissement reçoit alors le syndicat des hôteliers durant l'exposition à la halle de Gerland.

En 1914, la rentrée est réduite à cause de la guerre. Seules cinq classes préparatoires et quatre petites classes sont ouvertes. En effet, le lycée est occupé par un régiment d'infanterie puis un hôpital militaire.

En 1919, le lycée du Parc fait enfin sa première rentrée normale. 733 élèves, dont 205 en classes préparatoires, sont accueillis dans le second lycée de Lyon. Il se sera écoulé 30 ans entre la conception du projet et cette fameuse rentrée.



La construction du nouveau lycée est finalement adoptée par délibération municipale du 17 février 1908. Suivront la même année l'achat du terrain initialement prévu et la présentation par Louis Rogniat des plans détaillés. Copie de délibération municipale, 1908, 1 T 2367



Des besoins spécifiques, une architecture utilitaire



Cour d'honneur du lycée, coll. particulière

Bien sûr, l'unité autour de laquelle s'organise le lycée est **la salle de classe**. Conçue autour d'une surface d'un mètre carré par élève, elle est peinte de couleurs claires et mates et utilise autant que possible l'éclairage naturel. Ensuite viennent de nombreuses salles et équipements pour les enseignements spécifiques : salles de travaux manuels, laboratoire de sciences naturelles et physiques, musée d'histoire naturelle, salles de travaux pratiques claires et bien outillées, salles de dessin, de gymnastique... Ces installations occupent toute une aile du lycée, lequel sera même agrandi en 1962 par un bâtiment le long de la voie de chemin de fer. Par la suite, un centre documentaire en 1962 et des laboratoires de langues en 1974 complètent les équipements existants.

Le lycée du Parc est **le premier lycée de Lyon à être conçu spécifiquement pour l'enseignement**. De ce fait, il s'inscrit dans la continuité d'une réflexion sur l'architecture scolaire, privilégiant la rationalité, l'hygiène et la sobriété.

Côté ville, la longue façade confère au bâtiment un caractère monumental, symbole de la dignité républicaine et d'un enseignement de qualité.

A l'intérieur, c'est le règne de l'architecture fonctionnelle : l'établissement est prévu pour accueillir 1 000 élèves, dont 200 internes, ce qui ne représente pas moins de 36 classes, 14 études, 10 dortoirs... Le tout à la pointe du confort et de la sécurité ; dès sa création, le lycée est doté de l'électricité et du chauffage central, sans oublier l'innovation architecturale que sont les planchers en béton armé.

Enfin, le lycée bénéficie d'un emplacement privilégié : en bordure du parc de la Tête d'Or, qui peut être tour à tour espace de sport ou lieu de détente.

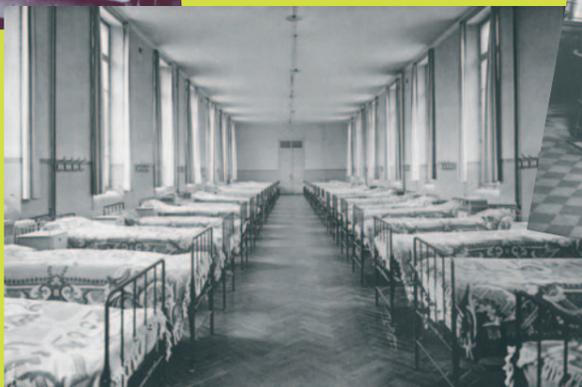


Classe enfantine, coll. particulière

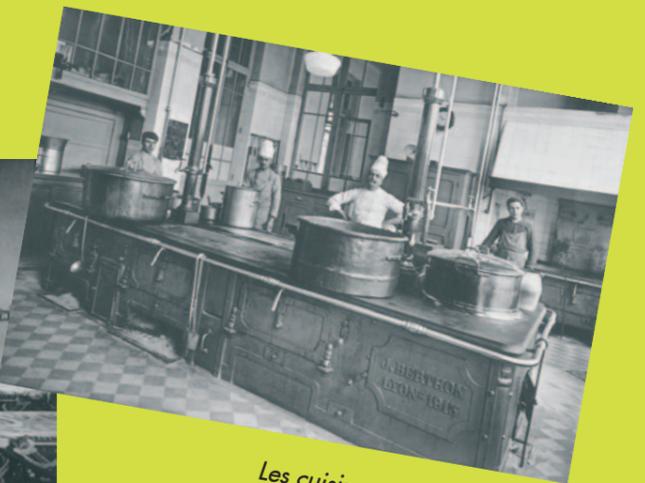
Mais le lycée du Parc, c'est aussi **un lieu de vie permanent pour les pensionnaires** qui y sont logés. A côté de la laverie, du salon de coiffure, des douches et du foyer, on trouve bien sûr d'immenses réfectoires qui accueillent les demi-pensionnaires et les internes pour les repas. Ils seront remplacés par un self en 1973, tandis que les dortoirs seront transformés en chambres.



Salle de chimie, 1 T 2623



Un dortoir, coll. particulière



Les cuisines, coll. particulière

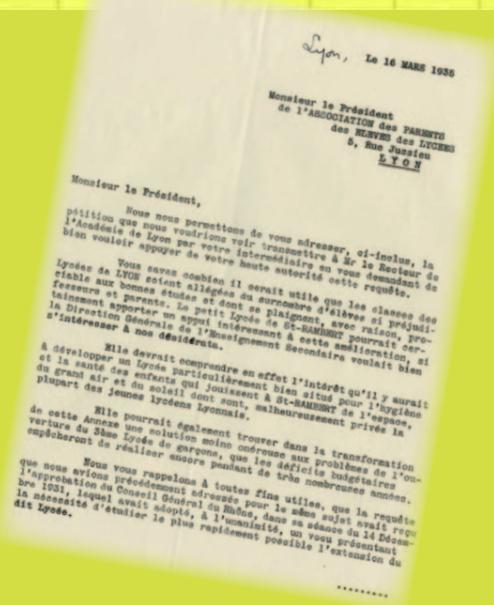


Une annexe du lycée du Parc : le petit lycée de Saint-Rambert

En 1914, on rattache au lycée du Parc le petit lycée de Saint-Rambert pour accueillir les internes de la classe enfantine à la 4^e. De cette façon, le lycée du Parc peut recevoir davantage d'élèves en classes préparatoires. Construit en 1884 pour recevoir les pensionnaires du lycée de Lyon (qui deviendra le lycée Ampère), l'établissement de Saint-Rambert est **une véritable annexe à la campagne**, dont l'air est jugé bénéfique pour les petits internes.

Les mérites du petit lycée de Saint-Rambert : le bon air de la campagne et une qualité de vie bien meilleure qu'aux lycées de Lyon...

Lettre d'un parent d'élève pour l'ouverture d'une classe de 3^e à Saint-Rambert, 1935, 1 T 2366

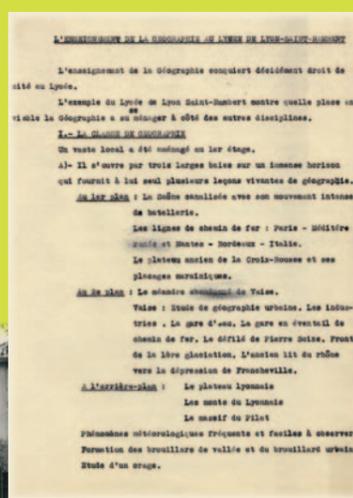


L'appellation « petit lycée de Saint-Rambert » ne fait pas allusion à la taille de l'établissement... Il s'agit en réalité du nom donné à l'époque à notre collège actuel.

Vue aérienne du petit lycée de Saint-Rambert, n.d., 1 T 2624

A part la qualité de l'air, les élèves de Saint-Rambert bénéficient aussi d'une piscine extérieure avec cabines, remise en état en 1924, et d'une salle de géographie aux propriétés exceptionnelles...

Note sur l'enseignement de la géographie, n.d., 1 T 2522



Photographie du bassin, n.d., 1 T 2624

Pour créer davantage de chaleur et donner aux pensionnaires l'impression d'être chez eux, les murs du réfectoire sont décorés et les tables agrémentées de nappes et de fleurs.

Photographie du réfectoire, 1 T 2624

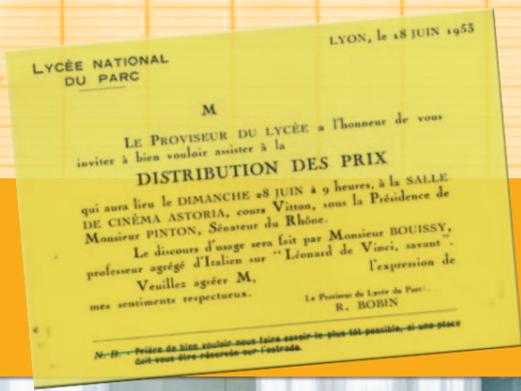


Pendant la première guerre mondiale, la Croix-Rouge occupe une grande partie du bâtiment, qui est finalement prêté en 1917 pour le service d'un hôpital anglais. Le lycée est également reconverti en hôpital pendant la seconde guerre mondiale tout en accueillant à l'internat l'École normale d'instituteurs, ouvrant ainsi les classes de la seconde à la terminale.

Aujourd'hui autonome, l'établissement porte le nom de **Jean Perrin** depuis 1949 et devient lycée d'État mixte en 1964.



Le temps des loisirs et des récompenses



Bons points, images, tableaux d'honneur sont autant de récompenses pour les élèves studieux. Mais c'est surtout la **distribution des prix**, clôturant l'année scolaire, qui consacre le mérite des élèves appliqués. Les prix sont attribués dans une discipline donnée, d'après le total des notes obtenues par tous les élèves dans les compositions. Les plus méritants se voient offrir un livre, présent symbolique de cette cérémonie. Le prix d'excellence est décerné à ceux qui ont le mieux satisfait à tous leurs devoirs.

Carton d'invitation pour la distribution des prix, 1953, 3919 W 573
Distribution des prix, entre 1958 et 1962, 3919 W 627

La vie du lycée, c'est aussi des temps de loisirs. Le lycée du Parc a organisé avec succès pendant plusieurs années **les matinées théâtrales et artistiques**, représentations couronnant les activités dirigées par les professeurs au cours de l'année scolaire. En 1949, sur deux jours, pas moins de 733 personnes sont venues y assister !



Spectacle de fin d'année, 1962, 3919 W 626



Plan et notes pour une pièce de théâtre, 1947, 3919 W 583

Pour éviter le désœuvrement des enfants l'été et améliorer leur santé physique, **les camps de vacances** ont été créés. Les enfants à la santé fragile sont ainsi envoyés au grand air, que ce soit à la campagne, à la montagne ou à la mer.

Affiche pour un camp agricole en Angleterre, n. d., 3919 W 592

ALLIANCE FRANÇAISE
101, Boulevard Raspail — PARIS-VI

CAMPS AGRICOLES EN ANGLETERRE

du 13 mai	au 10 juin.
10 juin	au 8 juillet.
7 juillet	au 5 août.
4 août	au 2 septembre.
1 ^{er} septembre	au 30 septembre.
29 septembre	au 28 octobre.
27 octobre	au 25 novembre.

SÉJOURS DE 1 MOIS

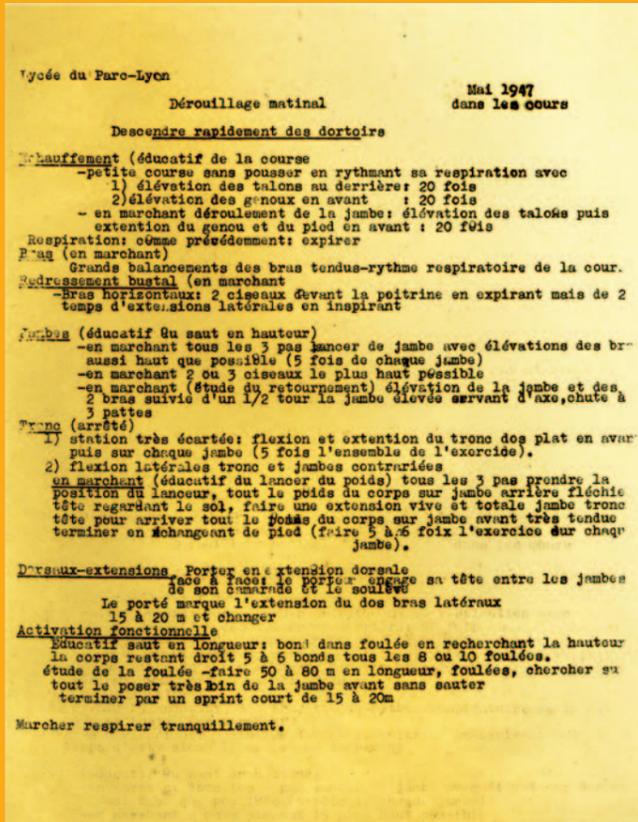
AGE MINIMUM : 17 ans révolus.
TRAVAIL : 36 heures par semaine environ.
PRIX DU VOYAGE ET DE L'INSCRIPTION : 9.500 francs à verser à l'Alliance française.

Installation confortable — Nourriture abondante.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à l'ALLIANCE FRANÇAISE, 101, boulevard Raspail, PARIS-6^e — C. C. P. Paris 238-31



Un esprit sain dans un corps sain

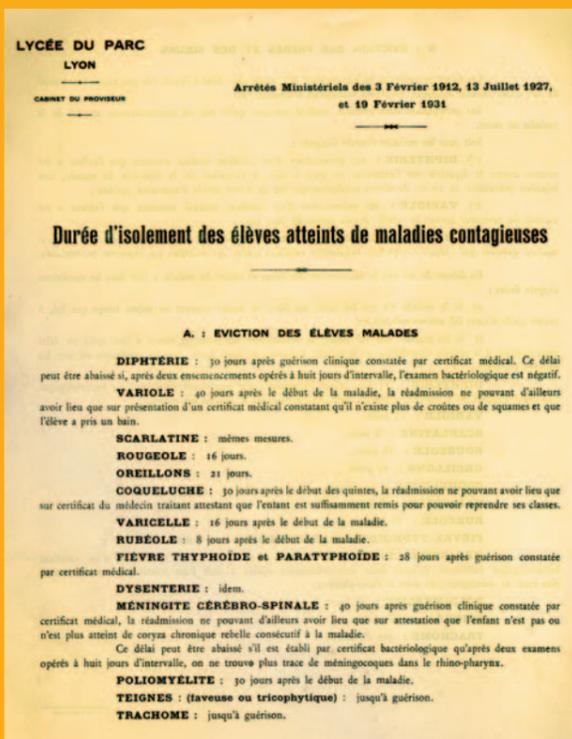


Programme de dérouillage matinal, mai 1947, 3919 W 581

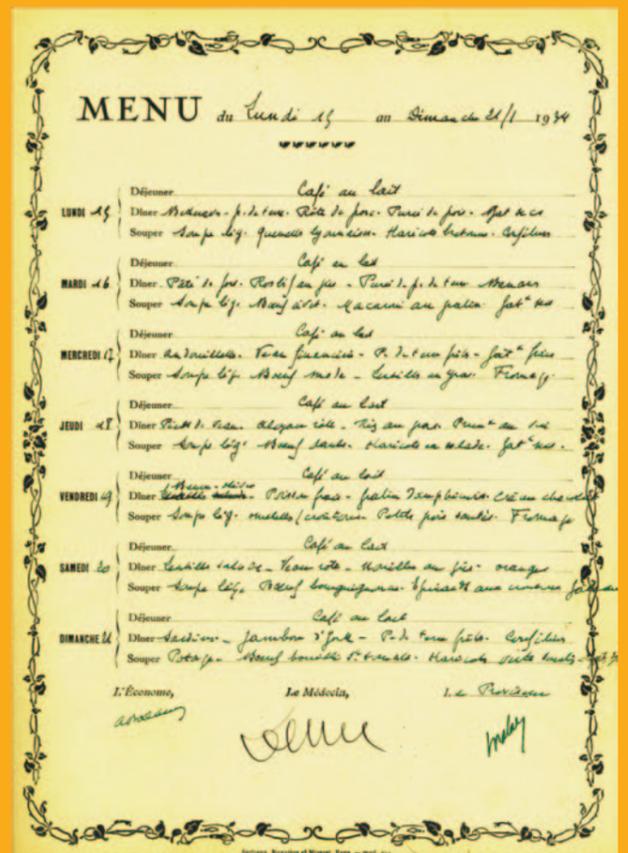
Enfin, c'est aussi par l'alimentation et le sport que les élèves du lycée du Parc entretiennent une bonne hygiène de vie. Des menus variés et équilibrés, ainsi qu'un exercice physique quotidien, contribuent à les maintenir en forme.

Côté santé, le bâtiment même du lycée du Parc est conçu pour le bien-être des élèves. La lumière naturelle y est utilisée autant que possible et le chauffage central est mis en place pour éviter les poêles, qui peuvent entraîner des intoxications ou des incendies.

En outre, la vaccination antidiphthérique et antitétanique est obligatoire pour s'inscrire au lycée. Par la suite, un suivi médical permet de surveiller la santé des élèves, de dépister des maladies, de déterminer l'aptitude des élèves aux exercices physiques et de contrôler l'hygiène. Les malades trouvent même soins et réconfort à l'infirmerie du lycée.



Note sur la durée d'isolement des élèves atteints de maladies contagieuses, n.d., 3919 W 576



Menu, 1934, 1 T 2603



Du singulier au pluriel, de l'élève au lycée



Contre toute attente, le lycée du Parc accueille jusqu'au milieu du siècle dernier des **classes enfantines**. Appelées maternelles aujourd'hui, ces classes reçoivent de façon facultative les enfants de 2 à 6 ans pour les préparer à l'instruction primaire.

Photographie de classe non identifiée, 1916-1917, 1 T 2627-n°1, © Pacalet

L'école primaire quant à elle est obligatoire. La fin de la scolarité est marquée par un examen, le **certificat d'études**, que l'on passe vers 14 ans. Mythique, le « certif » est destiné aux élèves qui ne poursuivent pas leurs études, mais entrent directement dans le monde du travail. Après la seconde guerre mondiale, les classes enfantines et primaires disparaissent progressivement du lycée du Parc, pour laisser plus de place au second cycle et aux classes préparatoires.

En effet, le lycée conduit traditionnellement les élèves au **baccalauréat**. Bien connu, cet examen créé en 1808 sanctionne la fin des études du second degré et est nécessaire pour poursuivre des études supérieures.

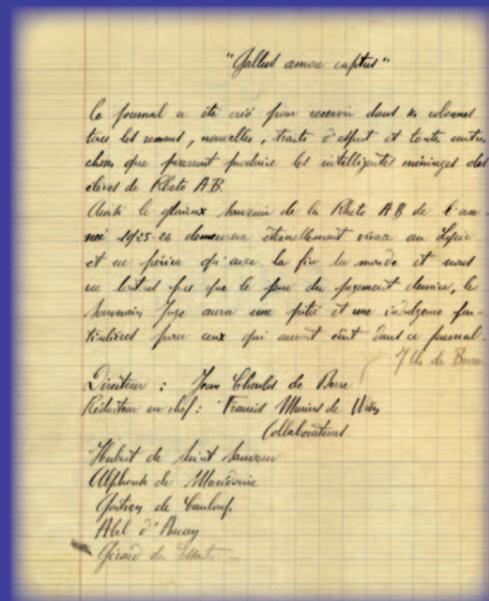


Photographie de la classe préparatoire à Saint-Cyr, entre 1940 et 1945, 3919 W 605-n° 127 B, © David et Vallois

Enfin, le lycée du Parc tire sa fierté de ses **classes préparatoires aux grandes écoles** littéraires et scientifiques, pour lesquelles les internes viennent des quatre coins de la France. Historiquement, la khâgne du lycée du Parc est la première khâgne de province, et la troisième au rang des khâgnes françaises.



Photographie de la classe Taupe X (Maths Spé), 1919-1920, 1 T 2628-n°7, © Pacalet



Journal de la classe de rhétorique, 1925-1926, 1 T 2617



Et pour tout encadrer...

Un certain nombre d'instances permet d'assurer le fonctionnement du lycée et l'encadrement des élèves.

Le conseil d'administration, qui se réunit trois fois par an, est l'instance décisionnelle du lycée. Il donne des orientations de gestion, notamment en ce qui concerne le budget.

Séance du Samedi 12 Décembre 1914.

Le Samedi 12 Décembre 1914, à 4 heures et quart du soir, le Conseil d'administration du Lycée du Parc s'est réuni dans le cabinet de M. le Proviseur,

Assistaient à la séance :

M. le Proviseur	Inspecteur d'académie, Président
M. Buche	Professeur de 1 ^{re} au lycée
M. Chabot	Professeur à la Faculté des Lettres
M. Chollet	Membre de la Société des amis des lycées de Lyon
M. Galland	avocat, chargé de cours à la faculté de droit
M. Loubat	Professeur général près le cour d'appel de Lyon
M. Mouchet	Professeur adjoint au lycée
M. Pluchery	Professeur de mathématiques au lycée
M. Sarrailh	Archiviste du lycée

Procès-verbal du conseil d'administration, 1914, 1 T 2341

Séance extraordinaire du 28 juin 1948

Le conseil de discipline s'est réuni le 28 juin à 10 heures sous la présidence de Monsieur le Proviseur.

Étaient présents Monsieur le Censeur Monsieur Richard, surveillant général, M. Noissard, Rivet, Charria, Bourg, Besson, Marcelin et Samérius,

Monsieur Audidier professeur principal de la classe de première à l'école Nationale Vétérinaire et Monsieur Grandjean, surveillant général assistant à la séance. Monsieur Sarrailh est excusé.

Procès-verbal du conseil de discipline, 1948, 3919 W 568

Le conseil de discipline, quant à lui, règle comme son nom l'indique toutes questions de discipline : école buissonnière, chahuts, injures, dégradations... C'est également devant ce conseil que sont appelés les élèves méritants pour recevoir ses félicitations ou ses encouragements.

Enfin, **le travail des élèves nécessite un contrôle permanent**. Les notes, le carnet de correspondance, et bien sûr l'éternel bulletin trimestriel ou semestriel sont autant d'instruments d'évaluation et d'information pour la famille de l'élève.

Cahier de notes, 1943-1944,
3919 W 371

APPRECIATIONS (Pour chaque Trimestre)

Lutte contre certains défauts sans avoir eu le temps de la victoire.

Christophe Travail encore insuffisant.

Talbot Un peu plus de travail et progrès réguliers.

Mouton Bien faite.

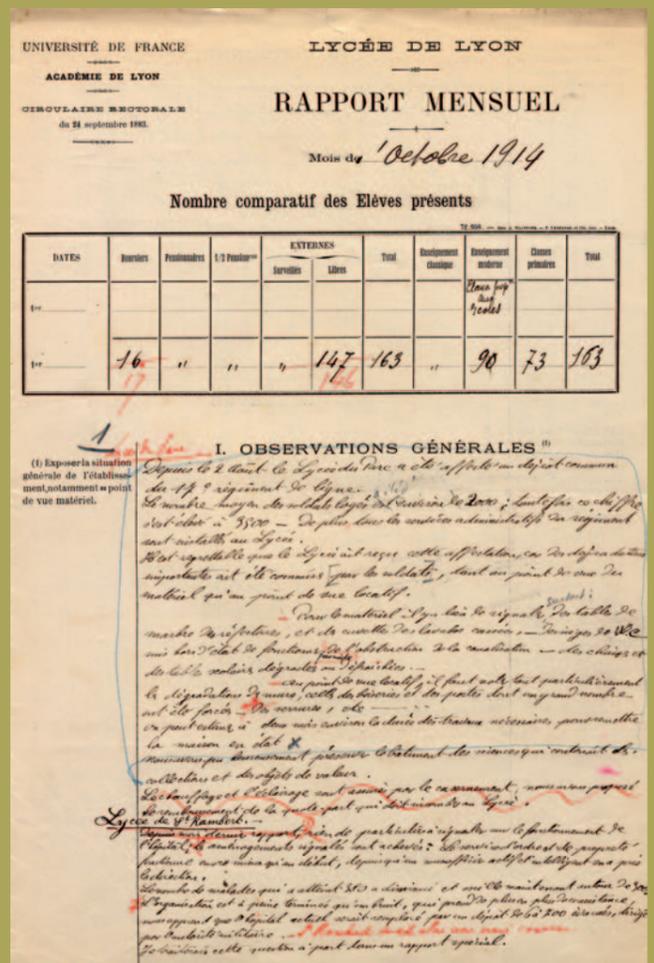
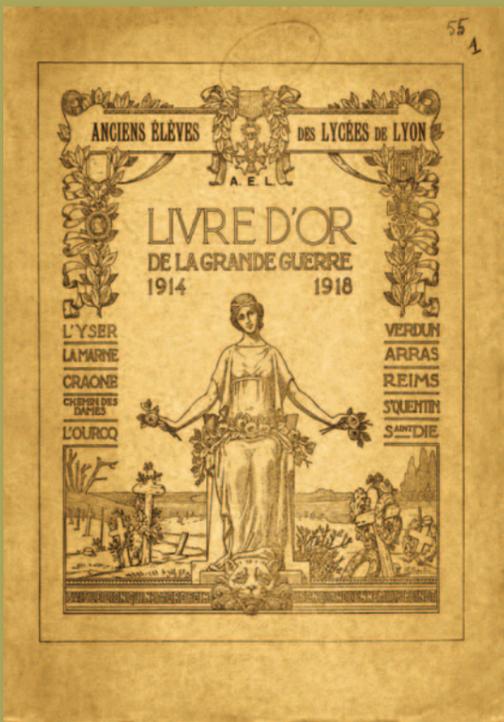


Le lycée du Parc dans l'Histoire

1914 : la guerre perturbe la première rentrée du lycée du Parc. En effet, le lycée prévoyait d'accueillir les pensionnaires de la classe de 3^e à celle de Mathématiques spécialisées, mais seules cinq classes préparatoires et quatre classes pour les enfants du quartier seront finalement ouvertes. L'établissement est occupé par le **17^e régiment d'infanterie**, puis par un **hôpital** auxiliaire de la Croix-Rouge dans la partie libérée par le régiment.

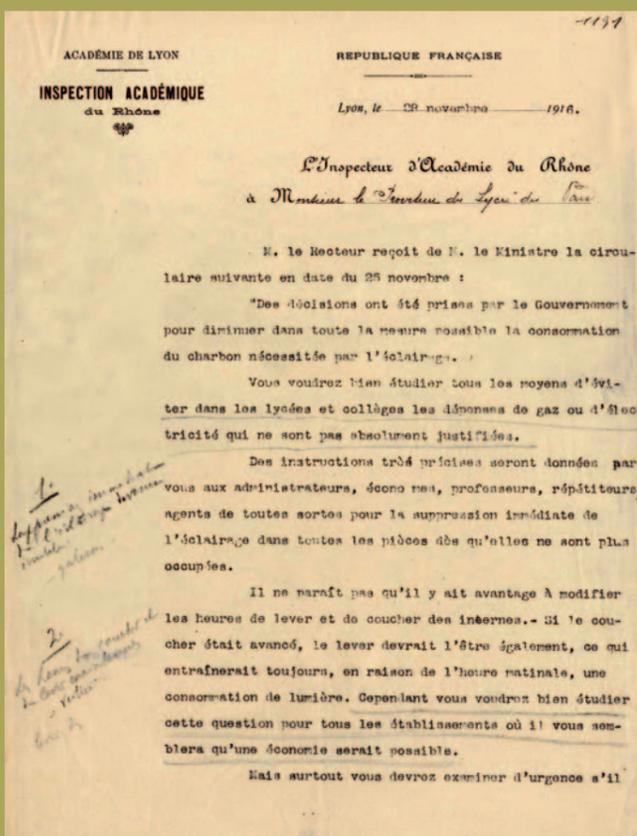
Ce livre d'or a été publié à l'initiative des anciens élèves des lycées de Lyon.
 Livre d'Or des élèves décédés durant la Grande guerre, 1921, 1 T 2618

La rentrée 1914 s'avère difficile : le lycée doit gérer la cohabitation avec les soldats et constate déjà un certain nombre de dégradations.
 Rapport mensuel, octobre 1914, 1 T 1914



Les orientations données par l'Académie visent à réduire au maximum les dépenses de gaz et d'électricité dans le lycée.
 Lettre de l'inspecteur d'académie sur les mesures à prendre en temps de guerre, 1916, 1 T 2371

A cause des événements, les effectifs des classes préparatoires sont en baisse. Certains élèves sont appelés au front, d'autres s'engagent. Le corps professoral évolue également en fonction de la mobilisation des maîtres.



Le lycée du Parc et la seconde guerre mondiale

La seconde guerre mondiale n'est évidemment pas sans marquer la vie du lycée.

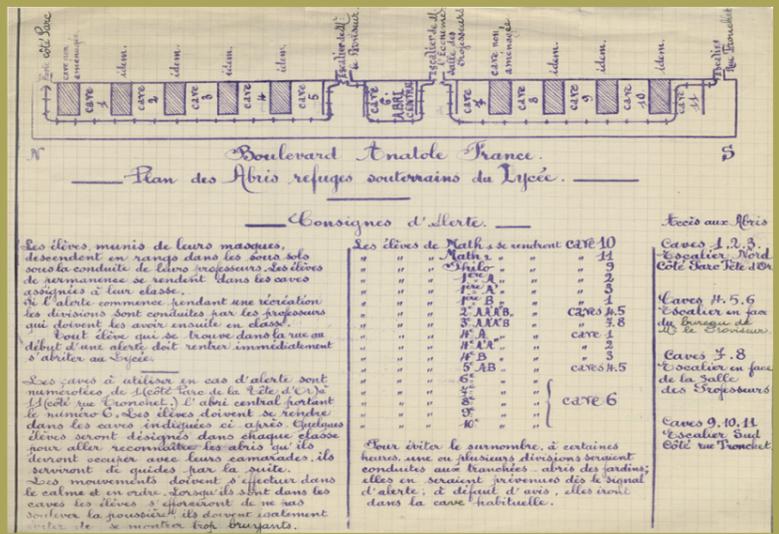
Le 15 avril 1940, **450 recrues françaises** occupent le lycée du Parc, remplacées à leur départ en 1942 par l'armée allemande. De 1943 à 1945, **un hôpital militaire allemand** prend place dans les murs de l'établissement scolaire. Les élèves sont par conséquent dispersés dans plusieurs établissements, seul le proviseur garde son bureau.

Liste du contenu d'un colis envoyé par le lycée du Parc aux soldats, 1945, 3919 W 655

Leur envoi
 1 colis
 75 pains de chocolat
 8 paires de gants
 5 écharpes
 1 paquet de sucre
 1 paquet de cigarettes
 1 savon à l'arbel
 1 coligon

Lettre du service de la défense passive à l'annexe de Saint-Rambert, 1941, 3919 W 54

J'ai l'honneur de vous confirmer ma dernière communication téléphonique, par laquelle je vous informais, de vouloir bien de toute urgence camoufler toutes les lumières de votre établissement; intérieur extérieur, ainsi que toutes celles de votre parc de telle sorte qu'aucune d'elles ne soit perceptible par tout observateur aérien de la tombée à la levée du jour.
 A cet effet, je vous rappelle qu'aux termes des dernières instructions ministérielles, la couleur vert réséda est seule autorisée au badigeonnage des vitrages.



Plan des abris refuges souterrains du lycée, 1939, 3919 W 649

Afin d'assurer la protection des élèves durant les bombardements, des mesures de défense passive sont mises en place, parmi lesquelles la création d'abris souterrains et une distribution de masques.

En outre, il faut faire face en temps de guerre à la pénurie de personnel, au problème de ravitaillement pour l'internat, au manque de chauffage... Des annexes sont réquisitionnées en dehors de la ville de Lyon afin d'accueillir les élèves et les internes.

Les convois interzones sont organisés afin de permettre aux élèves et fonctionnaires de se rendre auprès de leurs familles en zone occupée durant les vacances. La participation à ces convois est étroitement réglementée.
 Fiche de participation à un convoi étudiant, 1941-1943, 3919 W 648

VILLE DE LYON
 SERVICE DE LA Défense Passive
 Masques à Gaz
 Je soussigné Jean Paul
 (Nom, prénom, profession et adresse)
47, Cours Morand
 reconnais avoir reçu un MASQUE A GAZ que je m'engage soit à restituer, soit à rembourser à la Ville de Lyon conformément à la décision qu'elle prendra et sur première réquisition de l'Administration municipale.
 Lyon, le 4 NOV 1939
 SIGNATURE
Cours Morand

Bon de réception d'un masque à gaz, 1939, 3919 W 650

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 MINISTÈRE DES BÉNÉVOLES
 CONVOIS D'ÉTUDIANTS
 SCHULEFREISE
 FICHE DE PARTICIPATION
 TELEHMERKARTE
 1. Nom et Prénoms
 2. Domicile
 3. Profession de l'élève et de ses parents
 4. Adresse de l'élève en zone occupée
 5. Adresse de l'élève en zone libre
 6. Adresse de l'élève en zone non occupée
 7. Adresse de l'élève en zone non occupée
 8. Adresse de l'élève en zone non occupée
 9. Adresse de l'élève en zone non occupée
 10. Adresse de l'élève en zone non occupée
 11. Adresse de l'élève en zone non occupée
 12. Adresse de l'élève en zone non occupée
 13. Adresse de l'élève en zone non occupée
 14. Adresse de l'élève en zone non occupée
 15. Adresse de l'élève en zone non occupée
 16. Adresse de l'élève en zone non occupée
 17. Adresse de l'élève en zone non occupée
 18. Adresse de l'élève en zone non occupée
 19. Adresse de l'élève en zone non occupée
 20. Adresse de l'élève en zone non occupée
 21. Adresse de l'élève en zone non occupée
 22. Adresse de l'élève en zone non occupée
 23. Adresse de l'élève en zone non occupée
 24. Adresse de l'élève en zone non occupée
 25. Adresse de l'élève en zone non occupée
 26. Adresse de l'élève en zone non occupée
 27. Adresse de l'élève en zone non occupée
 28. Adresse de l'élève en zone non occupée
 29. Adresse de l'élève en zone non occupée
 30. Adresse de l'élève en zone non occupée
 31. Adresse de l'élève en zone non occupée
 32. Adresse de l'élève en zone non occupée
 33. Adresse de l'élève en zone non occupée
 34. Adresse de l'élève en zone non occupée
 35. Adresse de l'élève en zone non occupée
 36. Adresse de l'élève en zone non occupée
 37. Adresse de l'élève en zone non occupée
 38. Adresse de l'élève en zone non occupée
 39. Adresse de l'élève en zone non occupée
 40. Adresse de l'élève en zone non occupée
 41. Adresse de l'élève en zone non occupée
 42. Adresse de l'élève en zone non occupée
 43. Adresse de l'élève en zone non occupée
 44. Adresse de l'élève en zone non occupée
 45. Adresse de l'élève en zone non occupée
 46. Adresse de l'élève en zone non occupée
 47. Adresse de l'élève en zone non occupée
 48. Adresse de l'élève en zone non occupée
 49. Adresse de l'élève en zone non occupée
 50. Adresse de l'élève en zone non occupée
 51. Adresse de l'élève en zone non occupée
 52. Adresse de l'élève en zone non occupée
 53. Adresse de l'élève en zone non occupée
 54. Adresse de l'élève en zone non occupée
 55. Adresse de l'élève en zone non occupée
 56. Adresse de l'élève en zone non occupée
 57. Adresse de l'élève en zone non occupée
 58. Adresse de l'élève en zone non occupée
 59. Adresse de l'élève en zone non occupée
 60. Adresse de l'élève en zone non occupée
 61. Adresse de l'élève en zone non occupée
 62. Adresse de l'élève en zone non occupée
 63. Adresse de l'élève en zone non occupée
 64. Adresse de l'élève en zone non occupée
 65. Adresse de l'élève en zone non occupée
 66. Adresse de l'élève en zone non occupée
 67. Adresse de l'élève en zone non occupée
 68. Adresse de l'élève en zone non occupée
 69. Adresse de l'élève en zone non occupée
 70. Adresse de l'élève en zone non occupée
 71. Adresse de l'élève en zone non occupée
 72. Adresse de l'élève en zone non occupée
 73. Adresse de l'élève en zone non occupée
 74. Adresse de l'élève en zone non occupée
 75. Adresse de l'élève en zone non occupée
 76. Adresse de l'élève en zone non occupée
 77. Adresse de l'élève en zone non occupée
 78. Adresse de l'élève en zone non occupée
 79. Adresse de l'élève en zone non occupée
 80. Adresse de l'élève en zone non occupée
 81. Adresse de l'élève en zone non occupée
 82. Adresse de l'élève en zone non occupée
 83. Adresse de l'élève en zone non occupée
 84. Adresse de l'élève en zone non occupée
 85. Adresse de l'élève en zone non occupée
 86. Adresse de l'élève en zone non occupée
 87. Adresse de l'élève en zone non occupée
 88. Adresse de l'élève en zone non occupée
 89. Adresse de l'élève en zone non occupée
 90. Adresse de l'élève en zone non occupée
 91. Adresse de l'élève en zone non occupée
 92. Adresse de l'élève en zone non occupée
 93. Adresse de l'élève en zone non occupée
 94. Adresse de l'élève en zone non occupée
 95. Adresse de l'élève en zone non occupée
 96. Adresse de l'élève en zone non occupée
 97. Adresse de l'élève en zone non occupée
 98. Adresse de l'élève en zone non occupée
 99. Adresse de l'élève en zone non occupée
 100. Adresse de l'élève en zone non occupée



